

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR

CASTRES (81) le 25 juin 2023

(277571)

1. NATURE de la COMPÉTITION : BENJAMINS MINIMES en EPREUVES MULTIPLES FEMININES MASCULINS
2. QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :
 - 80 MEILLEURES PERFORMANCES AU TRIATHLON parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (150) par catégorie.
3. DEMANDES de PARTICIPATION :

DATE DE LA COMPÉTITION	25/06/23
Limite de réalisation des performances permettant de se qualifier	11/06/23
Publication des listes des athlètes susceptibles d'être qualifiés	12/6 à 12h00
Date limite de confirmation de participation par les clubs	15/6 à 23h59
Publication des listes des athlètes effectivement retenus	16/6 à 12h00

Une pénalité de 3€ par engagement non honoré, est imputée aux clubs. Le montant en sera prélevé sur le compte club par la ligue régionale. Cette pénalité ne sera pas due en cas de présentation par le club d'un certificat médical sous 8 jours à la ligue.

Aucun engagement ne peut être accepté sur place !

4. RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS :

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes doit fournir des officiels suivant le tableau ci-dessous dans le cas des **épreuves individuelles** :

Athlètes participants du club	Juges du club à fournir
1 à 3	0
4 ou 5	1
6 à 9	2
10 à 19	3
20 à 29	4
30 à 39	5
40 ou plus	6

Les personnes de la structure organisatrice qui assurent des fonctions annexes pour le bon déroulement de la compétition (intendance, matériel...) dans la limite de 10, compteront dans l'effectif de leurs clubs respectifs.

5. **Montant des pénalités et champ d'application :**

Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevé sur le compte du club par la LAO.

Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publiée sur le site FFA.

6. RÉCOMPENSES :

Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque TRIATHLON de chaque catégorie.

Récompenses aux 8 premiers (FINALISTES) de chaque TRIATHLON de chaque catégorie.

7. RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- 4 essais pour tous les athlètes pour les concours (sauts sans barre et épreuves de lancers)
- Hauteur et Perche : nombre d'essais sans limite et élimination après 3 essais consécutifs manqués.
- Un athlète peut participer à 3 épreuves au maximum
- Cf les règles de la FFA pour les POINTES d'OR 2023

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR

CASTRES (81) le 25 juin 2023

(277571)

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagés.

Les horaires seront adaptés par le délégué de CSO LAO et le(s) Juge(s) Arbitre(s) en fonction de la participation

9 h 30 : ouverture du secrétariat, constitution du jury et réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

10 h 15 : fin de la confirmation des engagements – Mise en place du jury

COURSES	HORAIRES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
200m Haies MIF puis MIM	11 h 00	JAVELOT MIM MARTEAU MIM + BEM (terrain annexe) POIDS MIM DISQUE MIM (terrain honneur)	PERCHE MIF HAUTEUR MIF LONGUEUR MIF C1 & C2 TRIPLE SAUT MIF
50m BEF puis BEM	11 h 30		
80m MIF puis MIF	12 h 00		
120m MIF puis MIM	12 h 30	LONGUEUR BEM C1 & C2 TRIPLE SAUT BEM PERCHE BEM HAUTEUR BEM	JAVELOT BEF concours 1 (côté disque) JAVELOT BEF concours 2 (côté hauteur) DISQUE BEF (terrain annexe) POIDS BEF PERCHE BEF
50m Haies BEF puis BEM	13 h 30		
	14 h 00	PERCHE MIM HAUTEUR MIM LONGUEUR MIM C1 & C2 TRIPLE SAUT MIM	JAVELOT MIF DISQUE MIF (terrain honneur) MARTEAU MIF + BEF (terrain annexe) POIDS MIF
100m Haies MIM puis 80m Haies MIF	15 h 00		
1000m MIF puis MIM	15 h 30	JAVELOT BEM concours 1 (côté disque) JAVELOT BEM concours 2 (côté hauteur) DISQUE BEM (terrain annexe) POIDS BEM	HAUTEUR BEF LONGUEUR BEF C1 & C2 TRIPLE SAUT BEF
2000m MIF puis MIM	16 h 00		
1000m BEF puis BEM	16 h 30		
MARCHE 2000m BE + 3000m MI	17 h 00		